

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-200069029-20200615-2020-61-DE

Accusé certifié exécutoire

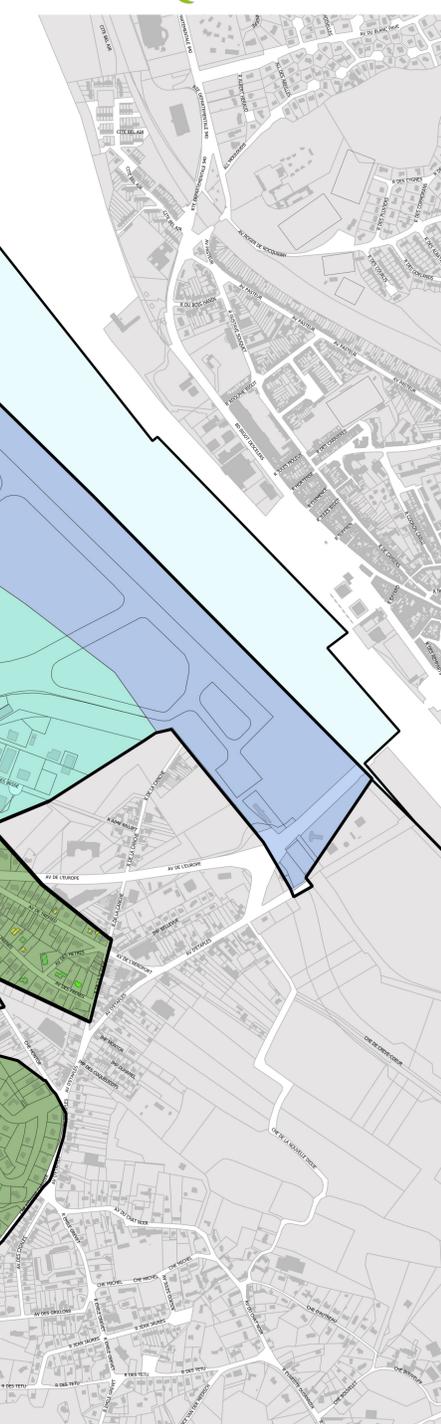
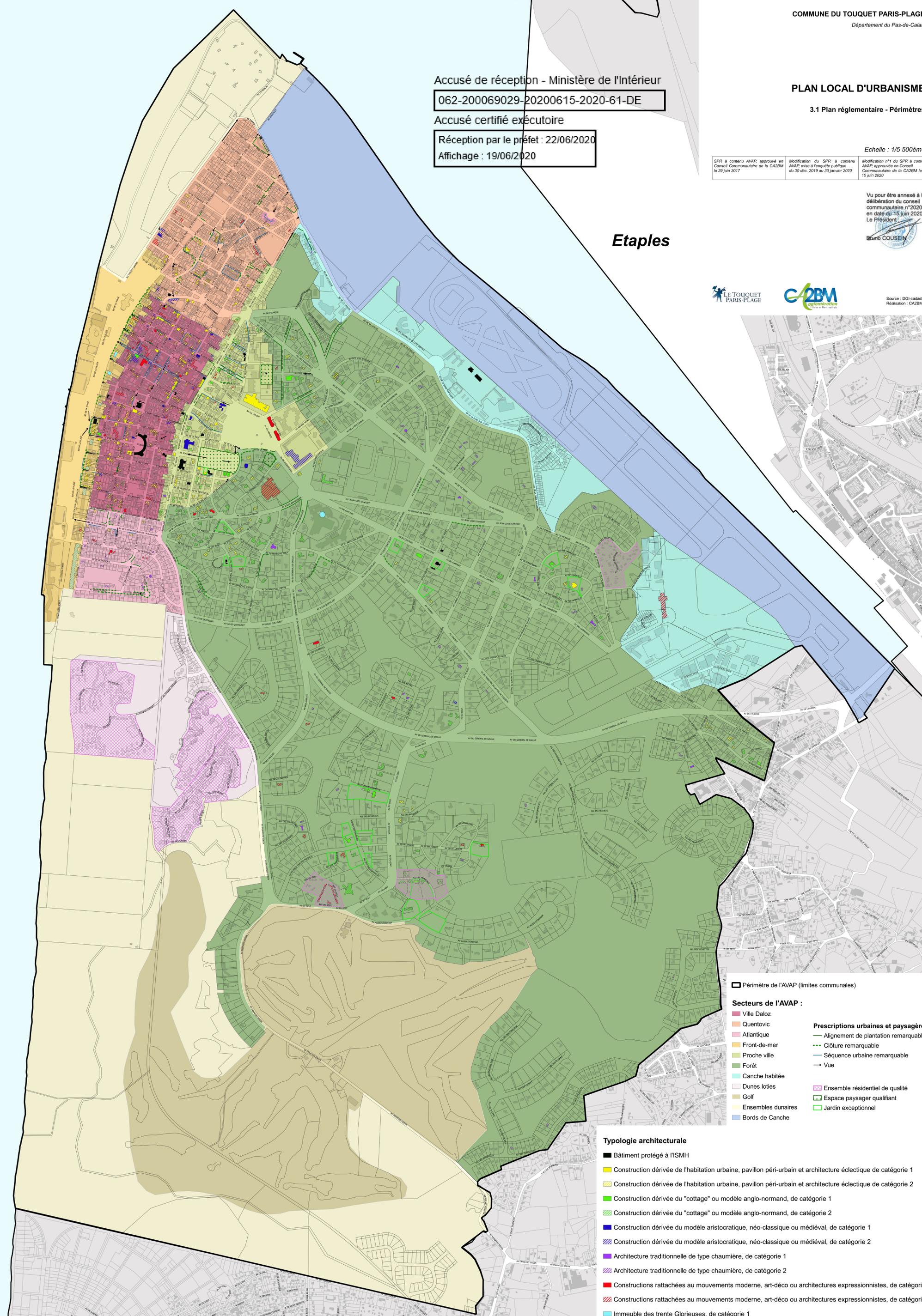
Réception par le préfet : 22/06/2020

Affichage : 19/06/2020

Etaples



Source : DGI-cadastre
Réalisation : CA2BM



- ▭ Périmètre de l'AVAP (limites communales)
- Secteurs de l'AVAP :**
 - Ville Daloz
 - Quentovic
 - Atlantique
 - Front-de-mer
 - Proche ville
 - Forêt
 - Canche habitée
 - Dunes loties
 - Golf
 - Ensembles dunaires
 - Bords de Canche
- Prescriptions urbaines et paysagères :**
 - Alignement de plantation remarquable
 - Clôture remarquable
 - Séquence urbaine remarquable
 - Vue
 - ⊠ Ensemble résidentiel de qualité
 - ⊠ Espace paysager qualifiant
 - ⊠ Jardin exceptionnel
- Typologie architecturale**
 - Bâtiment protégé à l'ISMH
 - Construction dérivée de l'habitation urbaine, pavillon péri-urbain et architecture éclectique de catégorie 1
 - Construction dérivée de l'habitation urbaine, pavillon péri-urbain et architecture éclectique de catégorie 2
 - Construction dérivée du "cottage" ou modèle anglo-normand, de catégorie 1
 - Construction dérivée du "cottage" ou modèle anglo-normand, de catégorie 2
 - Construction dérivée du modèle aristocratique, néo-classique ou médiéval, de catégorie 1
 - Construction dérivée du modèle aristocratique, néo-classique ou médiéval, de catégorie 2
 - Architecture traditionnelle de type chaumière, de catégorie 1
 - Architecture traditionnelle de type chaumière, de catégorie 2
 - Constructions rattachées au mouvements moderne, art-déco ou architectures expressionnistes, de catégorie 1
 - Constructions rattachées au mouvements moderne, art-déco ou architectures expressionnistes, de catégorie 2
 - Immeuble des trente Glorieuses, de catégorie 1
 - Immeuble des trente Glorieuses, de catégorie 2

